

Engagement des entreprises

Le chômage des jeunes: un phénomène qui va nous occuper ces prochaines années



Jürg Zellweger

L'auteur est membre de la direction et responsable du secteur Formation/Formation continue et Sécurité au travail

Photo: Hans Reis

Comme en temps ordinaire, nous devons aussi déployer dans la situation économique exceptionnelle d'aujourd'hui tous les efforts nécessaires pour assurer la bonne intégration des jeunes dans le marché du travail. Faute de quoi l'offre de travail risque de présenter de grosses lacunes à moyen terme en raison de l'évolution démographique. Pour cela, nous disposons d'instruments éprouvés et d'un système de formation professionnelle bien structuré. Les entreprises qui ont la possibilité d'employer des jeunes sont invitées à exploiter pleinement ce potentiel.

Pour leur part, les jeunes professionnels sont invités à faire preuve d'une plus grande flexibilité dans le choix de leur voie d'apprentissage et de leur premier emploi.

La récession actuelle va se traduire par une forte progression du chômage. Les expériences du passé alimentent la crainte d'une montée rapide et supérieure à la moyenne du chômage des jeunes (de 15 à 24 ans). Il est donc possible que l'on atteigne sur ce point des pics sans précédent. Lors des cycles conjoncturels antérieurs, on a pu toutefois constater à l'inverse que le chômage des jeunes diminue plus rapidement que pour d'autres catégories d'âge en cas de reprise conjoncturelle, et que la période individuelle de chômage est inférieure à la moyenne parmi les jeunes.

Il n'existe pas de pronostics concernant le chômage de groupes d'âge spécifiques. Il faut donc, pour affiner l'analyse aux jeunes, se fonder sur des considérations de plausibilité. Les données du tableau ci-joint reposent sur la statistique du marché du travail, sur les prévisions conjoncturelles de printemps du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) ainsi que sur des estimations propres.

Débutants dans la vie professionnelle concernés

Structurellement, le phénomène du chômage des jeunes est lié aux deux passages

critiques de l'école obligatoire à la formation professionnelle (transition I) et plus tard de la formation à la vie active (transition II). Dans les deux cas, les jeunes doivent s'affirmer à un âge relativement précoce à l'égard du marché du travail. En ces occasions, ils subissent directement les effets de la situation conjoncturelle. Contrairement aux années précédentes, le débat sur cette question tourne essentiellement, dans la présente récession, autour des jeunes qui abordent la vie professionnelle. Ces dernières années, l'offre de places d'apprentissage a augmenté, les contrats en vigueur pour l'année en cours sont déjà signés depuis longtemps et, par ailleurs, le nombre de jeunes sortant de la scolarité obligatoire est en baisse. Mais les jeunes en quête d'un premier emploi dans les temps difficiles que nous connaissons aujourd'hui sont issus des effectifs temporairement record de la formation professionnelle.

Un arsenal de moyens éprouvés à disposition

Ces dernières années, des leçons ont été tirées des crises passées et l'on possède aujourd'hui des moyens d'action éprouvés et bien développés pour atténuer tout au moins les conséquences du chômage des jeunes. De ce fait et compte tenu de la forte sensibilité des partenaires sociaux et des pouvoirs publics à cette thématique, les



Un appel aux entreprises pour qu'elles confirment leur politique de formation et maintiennent en emploi leurs jeunes gens en fin d'apprentissage.

évaluations chiffrées ci-jointes pourraient être revues à la baisse.

Le problème spécifique des nouveaux entrants est qu'ils ne possèdent encore qu'une modeste expérience professionnelle et qu'un chômage de longue durée les expose au danger de déqualification (dévalorisation d'aptitudes professionnelles). S'ils ne trouvent aucune place et si d'autres solutions comme les séjours linguistiques ou les stages à l'étranger n'entrent pas en considération pour eux, des solutions peuvent leur être offertes dans le cadre de mesures du marché du travail, de stages professionnels ou d'activités dans une entreprise fictive (entreprise d'entraînement).

Ces dernières années, l'offre de places d'apprentissage a été développée et de nombreuses branches ont créé de nouvelles formations avec attestation fédérale d'une durée de deux ans seulement, qui peuvent être utiles surtout aux jeunes ayant essentiellement des aptitudes pratiques. Les jeunes gens peuvent être accompagnés dans leur recherche d'une place d'apprentissage, et si cela ne joue pas diverses solutions transitoires leur sont encore offertes.

L'intérêt de l'économie pour les jeunes professionnels

La situation actuelle ne doit nous faire perdre de vue les développements qui se profilent à moyen terme. Le recul des effectifs de jeunes sortant de la scolarité obligatoire, combiné à la mauvaise situation économique, va probablement se traduire par une baisse du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage. Dès lors la «part de marché» des offres de scolarité à plein temps (gymnase) indépendantes de la conjoncture va probablement augmenter au détriment de celle de la formation profession-

nelle axée sur l'économie. La formation professionnelle risque ainsi de «perdre» les jeunes gens les plus capables. Aussi les entreprises qui ont besoin d'apprentis performants pourraient-elles connaître à l'avenir des problèmes de recrutement et être amenées à réduire leurs efforts de formation. Un tel scénario doit être évité en encourageant de manière ciblée la formation professionnelle duale et en suivant attentivement l'évolution de la situation des jeunes.

Suivre de près l'évolution et éviter tout activisme stérile

Dans la situation actuelle, il est juste, et important, de lancer un appel aux entreprises pour qu'elles confirment leur politique de formation et maintiennent en emploi leurs jeunes gens en fin d'apprentissage, et de tenir tous les intéressés informés des instruments existants. Les possibilités des entreprises sont diverses et toutes ne sont pas épuisées. À cet égard, des campagnes coordonnées et largement appuyées sont un moyen d'action rapide et efficace. De leur côté, les jeunes concernés doivent chercher activement – et mettre à profit – les nombreuses possibilités s'offrant sur le marché. Ils peuvent être soutenus en cela

«Tous ensemble contre le chômage des jeunes»

Le 28 avril 2009, à l'occasion de sa rencontre avec les médias, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a lancé un appel conjoint (Cf. rubrique Union patronale suisse) avec l'Union suisse des arts et métiers, l'Union syndicale suisse et l'Union patronale suisse afin de ne pas diminuer le nombre de places d'apprentissage et de confirmer l'embauche des apprentis le cas échéant. Des voies pratiques sont également recherchées pour des jeunes en fin de formation et des élèves parvenus au terme de leur parcours étudiant. Des informations destinées à la fois aux entreprises et aux jeunes figurent sur un flyer que vous pouvez télécharger sur le site www.evd.admin.ch.

Sites internet: www.formationprofessionnelleplus.ch et www.espace-emploi.ch

Evolution du chômage des jeunes

Seco et propres estimations

	Variations par rapport à l'année précédente										
	Observations										Propres estimations ^(**) , Prévisions Seco ^(*)
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de chômage	1,8%	1,7%	2,5%	3,7%	3,9%	3,8%	3,3%	2,8%	2,6%	3,8% ^(*)	5,2% ^(*)
– dont 15–24 ans	1,8%	1,8%	3,0%	4,7%	5,1%	5,1%	4,3%	3,3%	3,0%	5,0% ^(**)	7,7% ^(**)
Produit intérieur brut	3,6%	1,2%	0,4%	-0,2%	2,5%	2,5%	3,4%	3,3%	1,6%	-2,2% ^(*)	0,1% ^(*)

Il n'est pas possible de retenir un lien statique entre le chômage général et le chômage des 15–24 ans. La littérature spécialisée évoque en revanche un lien dynamique. Entre 2001 et 2004, le taux de chômage total a augmenté de 128%. Pendant ce temps, le chômage des jeunes a progressé de 188%, soit 1,5 fois plus. En extrapolant sur cette base, on obtiendrait pour 2009 et 2010 des taux de respectivement 5% et 7,7%. En chiffres absolus, cela signifie que respectivement 28 000 jeunes en 2009 et 43 000 jeunes en 2010 risquent de s'annoncer comme chômeurs aux Offices régionaux de placement (ORP). Des chiffres aussi élevés seraient du jamais vu.

Source: Seco, propres estimations

par les entreprises, les enseignants, les services de conseil professionnel et autres autorités du marché du travail. Une plus grande souplesse professionnelle leur est toutefois demandée, qui sera d'ailleurs payante à terme.

Il faut continuer de suivre très attentivement l'évolution de ce dossier en collaboration avec les autorités. Mais avant d'en-

trer en matière sur de nouvelles exigences et idées, on doit appliquer à la situation tous les moyens existants, éprouvés et prévus à cette fin. Face à tel ou tel besoin clairement défini, l'on pourra débattre de l'éventualité d'un renforcement des mesures actuelles. Pour ce qui est des problèmes à venir, il s'agit très concrètement d'empêcher la déqualification et les problèmes so-

ciaux, sans négliger pour autant de maintenir une saine pression à l'intégration des jeunes dans le marché du travail. En toute circonstance, il faut résister à la douce tentation de vouloir protéger les jeunes contre tous les aléas conjoncturels possibles et imaginables, c'est-à-dire en définitive contre les réalités du marché du travail. ■

Jürg Zellweger

Indemnités de repas



Lunch-Check Suisse
8027 Zurich
Tél. 044 202 02 08
Fax 044 202 78 89

Lunch-Checks, le premier choix.

Jusqu'à CHF 180.– par mois (CHF 2'160.– par an) exonérés de charges sociales (AVS/AI/APG/AC/AANP).
Plus d'informations sur le site www.lunch-check.ch.